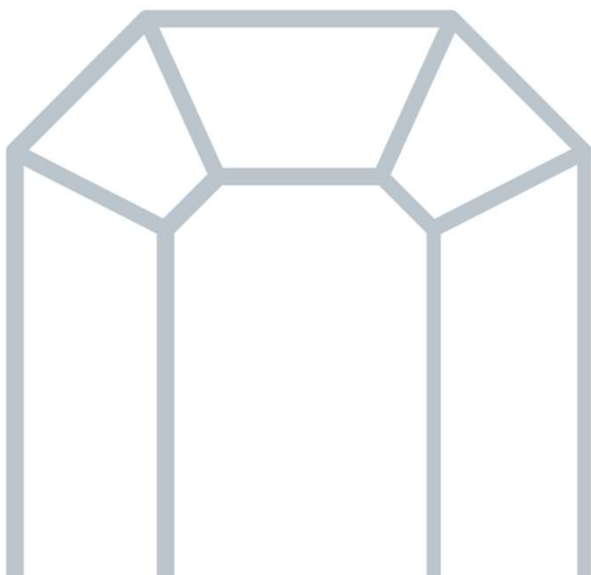


NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

LOGEMENTS ACCESSION - BÂTIMENT E





La présente opération bénéficie des normes et règles en vigueur
à la date de dépôt du **Permis de Construire** :

- De la norme **NFC – 15 100** pour l'installation électrique
 - De la **réglementation acoustique**
 - De la réglementation thermique : **RE 2020**

Les plans techniques et la réalisation de la construction
seront vérifiés par le **Bureau de Contrôle**.



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Ossature - gros oeuvre

- Les dimensions et épaisseurs des ouvrages seront établies par le bureau d'études structure.
- Les fondations seront réalisées en béton armé selon les études du bureau d'études structure.
- Les murs seront réalisés en maçonnerie traditionnelle, épaisseur selon études du bureau d'études structure.
- Les planchers des différents niveaux sont en dalles de béton armé pleines et coulées en place.

Toiture

- Toitures terrasses végétalisées avec complexe d'isolation thermique, épaisseur et localisation définie par le bureau d'études thermique.



RE 2020
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Menuiseries extérieures

- Fenêtres et baies vitrées répondant aux normes d'étanchéité à l'air, à l'eau, au vent et aux normes d'isolation thermique. Double vitrage isolant peu émissif avec gaz Argon selon les normes requises.
- Les fenêtres et baies des logements seront en PVC, ouverture à la française (selon plan). Teintes définies par l'architecte.
- Occultations extérieures des ouvertures des séjours et chambres par volets roulants électriques manœuvrés par commandes individuelles et centralisées.

Façades

- Revêtements de façades en enduit, béton matricé ou bardage ton bois ou zinc. Localisation selon plans architecte, teinte définie selon permis de construire et en accord avec la commune de Voiron.

Performance énergétique

- La construction répondra aux normes de la **Règlementation RE 2020**

Entrée du bâtiment

Les halls d'entrée des bâtiments seront aménagés suivant les prescriptions du Maître d'Ouvrage et les plans d'aménagement de la décoratrice. Ils seront particulièrement soignés de manière à correspondre au niveau de qualité de l'immeuble.

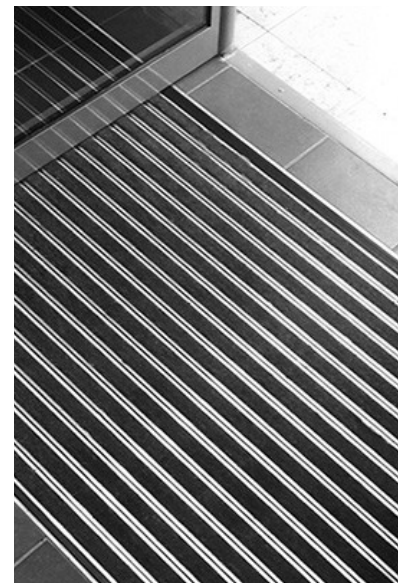
Prestations principales :

- **Platine visiophone** en liaison avec les appartements.
- Ensemble d'entrée en acier ou aluminium laqué, ouverture commandée par **ventouses électromagnétiques**.
- Ensemble boîtes aux lettres **agrées par La Poste avec façade décorative**.
- Revêtement de sol en carrelage avec plinthes assorties.
- Tapis brosse absorbant intégré au carrelage dans le hall d'entrée.
- Faux plafond avec **luminaires encastrés et/ou décoratifs** sur détecteur de présence.
- Revêtement décoratif mural.

Circulation des étages et paliers

Les circulations d'étages seront aménagées suivant les prescriptions du Maître d'Ouvrage et des plans d'aménagement de la décoratrice.

- Revêtement mural par **peinture**.
 - Revêtement des sols.
- o Rez-de-chaussée : mise en place de **carrelage avec plinthes assorties**.
- o Etages : mise en place d'une **moquette avec plinthes en bois**.
- Éclairage automatique par détecteur de présence.



Ascenseur

- Ascenseur pour la desserte de tous les niveaux.
- Revêtement intérieur par **panneaux composite et miroir**.
- Revêtement de sol en **pierre reconstituée**.

Escaliers

- Murs et sous-face des escaliers en béton brut.
- Marches en béton brut.
- Eclairage automatique par détecteur de présence.

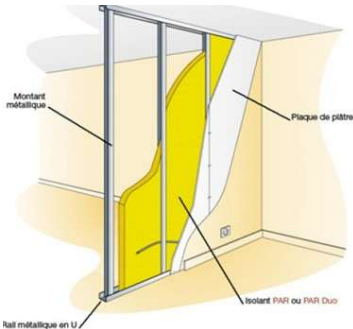
Local vélos

- Les locaux à vélos sont situés au rez-de-chaussée des bâtiments.
- Revêtements sols en béton brut, et murs en béton brut ou placo brut.
- Ouverture par badge Vigik.
- Eclairage automatique par détecteur de présence.
- Fourniture des équipements d'accroche.

Local ménage

- Revêtements murs et sols en béton brut.
- Eclairage automatique par détecteur de présence.
- Vidoir et un chauffe-eau électrique de petite capacité.





PARTIES PRIVATIVES

Menuiseries intérieures

- **Porte palière anti-effraction de sécurité A2P*** à âme composite. Finition parement décoratif, elle sera équipée d'une **serrure de sécurité multi points de fermeture** avec microviseur, d'une plaque de propreté, modèle au choix du Maître d'Ouvrage.
- Portes de communication **rainurées peintes, serrure à condamnation** pour les portes des WC et salle de bains. Poignées couleur aluminium.
- **Portes de placard** en mélaminé blanc, coulissantes ou pivotantes selon plans

Cloisons de distribution - Doublage - Faux plafonds

- Doublage des murs par complexe isolant thermique dont l'épaisseur et la localisation sont déterminées par l'ingénieur thermicien.
- Cloisons séparatives des pièces d'un même logement de type **Placostyl de 72mm d'épaisseur** comprenant isolation incorporée.
- Faux plafonds et soffites pour éléments techniques en plaque de plâtre. Localisation selon plans.

Plomberie

- Les canalisations d'eau chaude et d'eau froide sont en tube cuivre ou PER réticulé
- L'évacuation des eaux usées est assurée par des canalisations en PVC raccordées aux réseaux généraux
- Attentes eau froide et évacuations des eaux ménagères pour le lave-linge selon plans
- La ventilation permanente et générale de chaque logement est assurée par un dispositif mécanique et collectif, avec évacuation d'air réalisé suivant les normes en vigueur.

PARTIES PRIVATIVES

Salle de bains

- **T4 : Baignoire acrylique blanche 170x75, selon plans**

- Mitigeur thermostatique bain/douche
- Douchette sur flexible
- Barre de douche réglable

- **T3 - T2 : Bac à douche extra plat avec ressaut 2cm, selon plans**

- Mitigeur thermostatique
- Barre de douche réglable avec douchette sur flexible

- **Meuble vasque selon plans**

- Meuble avec deux tiroirs, façades aspect bois
- Vasque en céramique blanche sur plan
- Robinet mitigeur
- Miroir avec tablette et lampe LED



Sanitaire

- Bloc **WC suspendu**, avec **abattant double et amortisseur de descente**
- Double chasse avec économiseur d'eau 3L/6L.

Cuisine

- Arrivées d'eau chaude et froide avec évacuation pour l'évier (évier non fourni).
- Attentes eau froide et évacuation des eaux ménagères pour le lave-vaisselle, selon plan.
- Activation de la double vitesse de la ventilation sur bouton poussoir à pile.



Chauffage – Production d'eau chaude

- Le chauffage et l'eau chaude sont assurés par la chaufferie collective bois de la Résidence.
- Emission de chauffage par radiateur à eau et régulation par thermostat.
- Sèche serviettes dans la salle de bain.
- Comptage individuel en gaine palière ou à l'intérieur du logement.

Electricité – Courants faibles

Installation réalisée selon les normes en vigueur (NF 15-100) et les prescriptions ENEDIS.

- Distribution sous fourreaux encastrés comportant un équipement en prises de courant, points lumineux centraux munis de système de suspension de lustres ou en applique, avec douilles DCL normalisées.
- Comptage individuel par appartement dans tableau d'abonné.
- La télévision sera raccordée au réseau hertzien de la TNT avec distribution par le réseau de communication du logement via les prises RJ45.
- Chaque logement est équipé d'une sonnerie de porte palière et d'un poste visiophone relié à la porte d'entrée principale
- La liaison extérieure « **fibre optique** » depuis le domaine public est prévue jusqu'au tableau d'abonné de chaque appartement.

Liste non-exhaustive des équipements

Séjour

- Un point lumineux en plafond sur simple allumage ou va et vient selon plans.
- Une prise pour 4m² avec un minimum de 5 prises de courant et un maximum de 7, dont une placée à proximité de la commande d'éclairage à une hauteur comprise entre 0,9m et 1,30m du sol fini.
- Deux prises de communication RJ45.
- Deux prises de courant supplémentaires dédiées au multimédia.

Cuisine

- Un point lumineux en applique au-dessus du plan de travail, simple allumage
- Un point lumineux en plafond, simple allumage
- Six prises de courant, dont quatre installées au-dessus du plan de travail et une placée à proximité de l'interrupteur à une hauteur comprise entre 0,90m et 1,30m du sol fini.
- Une prise de courant spécialisée pour le lave-vaisselle, selon plans.
- Une prise de courant spécialisée pour le lave-linge, selon plans.
- Une prise de courant pour le four.
- Un boîtier spécialisé pour plaques de cuisson.
- Une prise à environ 1,80m au-dessus de la cuisson pour une hotte.

Chambre PMR

- Un point lumineux en plafond sur va-et-vient.
- Trois prises de courant dont une placée à proximité de l'interrupteur à une hauteur entre 0.90m et 1.30m du sol fini.
- Une prise de communication RJ45.



Chambre(s) secondaire(s)

- Un point lumineux en plafond en simple allumage
- Trois prises de courant
- Une prise de communication RJ45 dans une chambre secondaire

Salle de bain

- Un point lumineux en plafond, simple allumage.
- Un point lumineux en applique, au-dessus du meuble vasque, simple allumage.
- Deux prises de courant à une hauteur comprise entre 0,90m et 1,30m du sol fini dont une placée à proximité de l'interrupteur.
- Une prise de courant spécialisée pour le lave-linge, selon plans.

WC

- Un point lumineux en plafond, simple allumage.
- Une prise de courant placée à proximité de l'interrupteur à une hauteur comprise entre 0,90m et 1,30m du sol fini

PARTIES PRIVATIVES

Revêtements

Sols

- **Carrelage en grès émaillé, dimension 60x60cm**, à choisir dans la large gamme proposée par le Maître d'Ouvrage, dans le hall, séjour, cuisine, WC, salle de bain et placards attenants.
Plinthes carrelages assorties.
- **Parquet stratifié** dans les chambres et placards attenants. Plinthes assorties.

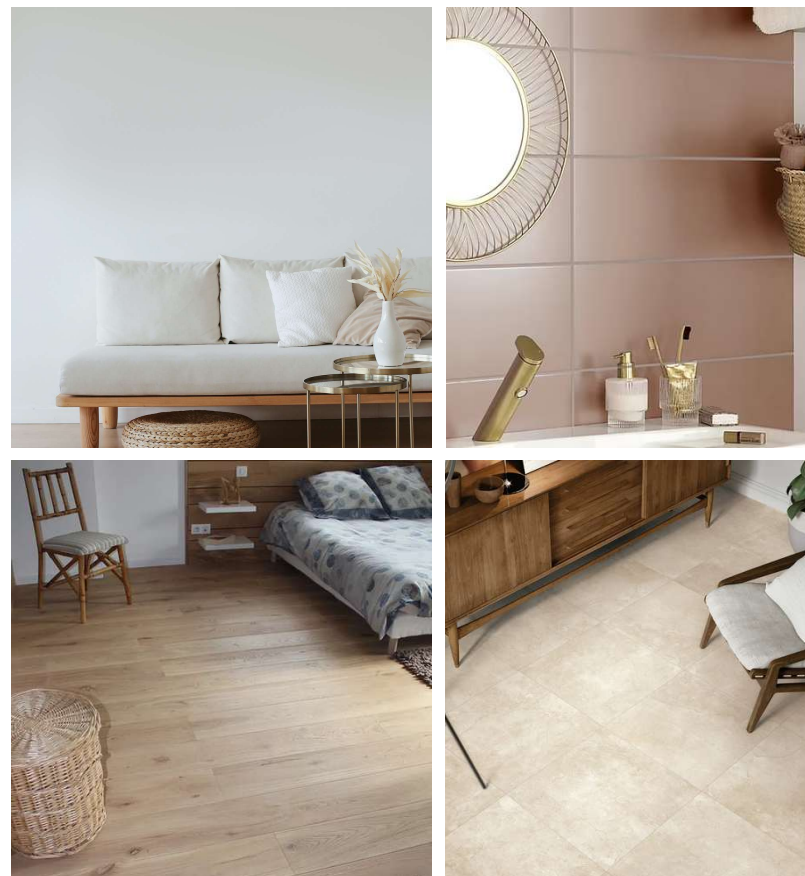
Murs

- **Carreaux de faïence de dimension 20x60cm** à choisir dans la large gamme de choix proposé par le Maître d'Ouvrage, implantation toute hauteur sur murs identifiés sur plan de vente.
- **Peinture blanche** sur murs. Une couleur pastel au choix sur un mur dans le séjour et les chambres.

Plafonds

- Peinture blanc mat en plafond pour l'ensemble des pièces.

Nota : Suivant l'avancement du chantier de construction, les choix de revêtements de sol et revêtements muraux ne pourront plus être proposés aux acquéreurs. Les revêtements seront alors choisis par le Maître d'Ouvrage.



Balcon & Terrasse

- Revêtement en carrelage ou dalles sur plot, selon plans. Choix de la teinte et de la dimension par l'architecte et le Maître d'Ouvrage.
- Un éclairage extérieur commandé en applique, et une prise étanche.
- Garde-corps béton, verre opalescent ou serrurerie selon plans.

Garages & Parking

- Situés au 1er et 2ème sous-sol de la Résidence.
- Les garages privatifs sont boxés et fermés par une porte basculante manuelle en métal avec serrure à clé.
- Sol en béton, murs de séparation en béton armé et/ou parpaings d'agglomérés selon plans du bureau d'études structure.
- Plafonds avec isolation thermique sous les parties habitables.
- Chaque garage est équipé d'un point lumineux sur détecteur.

Recharges véhicules électriques

- Mise en place d'une colonne d'alimentation électrique commune, pour raccordement ultérieur d'un compteur individuel dans chaque garage et parking situés au 1er et 2ème sous-sol.

Nota : Le compteur individuel, les dérivations individuelles et les bornes de recharge seront à l'entière charge de l'acquéreur.



ESPACES COMMUNS DE LA RÉSIDENCE



Espaces extérieurs

- Les espaces extérieurs seront traités conformément au plan de masse paysagé de l'architecte.
- Les cheminements piétons seront réalisés en béton désactivé ou enrobé suivant plan d'aménagements extérieurs.
- Les voiries seront réalisées en enrobé.
- Les parkings extérieurs le long de l'Avenue de Paviot seront réalisés en enrobé ou matériau perméable.
- Les espaces verts seront plantés selon les plans du paysagiste.
- Mise en place d'un éclairage extérieur selon normes d'éclairage.

Accès aux bâtiments

- L'accès véhicules aux sous-sols sera sécurisé par une porte de garage automatique. Ouverture par télécommande.
- L'accès véhicule à l'îlot central sera sécurisé par un portail, ouverture par télécommande.
- Les différents accès piétons aux bâtiments se feront par des cheminements en béton désactivé ou enrobé, sécurisés par des portillons.

Ordures ménagères

- Les ordures ménagères seront gérées par des points d'apport volontaire, situés en bord du domaine public.

Transformateur électrique

- La Résidence sera raccordée au réseau électrique par deux transformateurs situés en rdc du bâtiment A. Les modalités seront fixées par le concessionnaire en charge du réseau.



Date d'édition : 21.01.2026 Mise à jour le
21.01.2026 – V1.0

Toutes les images sont à caractère non contractuel



LOGEMENTS ACCESSION – BÂTIMENT E

La présente notice descriptive sommaire est établie à titre indicatif. Les prestations ci-dessus pourront être modifiées pour des raisons techniques ou d'approvisionnement auprès des fournisseurs, sans pour autant en amoindrir la qualité.

Le descriptif contractuel détaillé sera déposé au rang des minutes du Notaire.

CONTACT



04 76 15 21 21



www.trignat.fr



Date d'édition : 21.01.2026
Mise à jour le 21.01.2026 – V1.0